RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lettre de mission

«Référent pour les Usages Pédagogiques Numériques»

Année scolaire 2023/2024

DRANE

Délégation de Région académique Au Numérique pour l'Education

Affaire suivie par :
Gilles JARRY
DRANE

gilles.jarry@ac-guyane.fr

Secrétariat :
Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 52

BP 6011
97306 CAYENNE Cedex

Réf. : 023-024/ xxx /GJ

Une mission de référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques (RUPN) est confiée à **M. NOM Prénom,** professeur de **discipline** au **Etablissement** pour l'année scolaire 2023/2024.

Placé sous l'autorité du chef d'établissement, le RUPN travaille au développement des usages pédagogiques numériques dans son établissement en étroite relation avec la délégation régionale académique au numérique pour l'éducation (DRANE) **privilégiant les activités pédagogiques** aux activités techniques relevant de l'assistance technique.

Cette mission consiste à :

1/ Accompagner l'équipe éducative dans l'utilisation du numérique :

☐ ***Former / se Former***

- Mettre en place des formations au sein de l'établissement sur les outils, ressources et usages pédagogiques et les applications pédagogiques utilisées au sein de l'établissement ;
- Orienter les enseignants vers les formations adaptées à leurs besoins ;
- Suivre les formations qui lui sont destinées et contribuer à l'animation de formations proposées au niveau académique (DANE, PAF, …) ;
- Promouvoir l'éducation aux médias et à l'information.

☐ ***Communiquer***

- Relayer les informations communiquées par la DRANE et renseigner (ou aider à) les enquêtes nationales ou académiques sur le numérique pour l'éducation ;
- Informer et conseiller l'équipe éducative sur les outils et ressources numériques disponibles au sein de l'établissement, et montrer les usages pédagogiques numériques associés (académiques et nationaux) ;
- Assurer une veille technologique et sa bonne diffusion auprès des équipes pédagogiques.

☐ ***Impulser***

- Favoriser le développement des usages numériques des enseignants sur l'ENT WILAPA :
- Collaborer à l'exploitation des services en ligne (PRONOTE, site internet de l'établissement, …) ;
- Collaborer avec le référent PIX de l'établissement pour la mise en œuvre de l'évaluation et la certification des compétences numériques des élèves ;
- Inciter les enseignants à se positionner sur PIX+EDU et les volontaires à la certification ;
- Accompagner et valoriser les expérimentations menées par les équipes éducatives sur l'intégration de l'usage des outils numériques ;
- Aider et guider les équipes pédagogiques dans l'élaboration de projets et appels à projets liés au numérique.

2/ Conseiller le chef d'établissement dans le pilotage et la coordination du numérique de l'établissement :

- Participer à l'élaboration et au pilotage du volet numérique intégré au projet d'établissement ;
- Contribuer à la mise en place d'une commission numérique dans l'établissement ;
- Apporter l'expertise pour la définition des besoins en matériels, ressources et investissement dans de nouveaux moyens numériques ;
- Contribuer au recensement des besoins en termes de formation pour développer les usages numériques ;
- Assurer un relais entre l'ensemble des utilisateurs et les personnes chargées par les collectivités de l'assistance et de la maintenance des équipements.
- Participer aux journées de regroupement des RUPN.

Le RUPN remet un rapport d'activités en fin d'année pour cette mission, visé par le chef d'établissement et communiqué à la DRANE (dane@ac-guyane.fr).

Pour l'accomplissement de sa mission, le RUPN bénéficiera de « l'indemnité pour mission particulière » (IMP) selon le décret n°2015-475 du 27 avril 2015.

Fait à Cayenne, le

Le référent pour les usages pédagogiques numériques	Le Chef d'établissement	Le DRANE
Prénom NOM		RECTORAT DE LA GUYANE CAYENNE Gilles JARRY